

Ce que vous faites compte!

C'est pourquoi nous vous demandons de collaborer à un important projet – la Base de données des professions de la santé



Le ministère de la Santé et des Soins de longue durée collabore avec 20 ordres de réglementation des professionnels de la santé de la province à mieux vous connaître en tant que professionnels de la santé de l'Ontario.

Nous visons à assurer la diversité et le nombre approprié de professionnels de la santé dans la province. En vous connaissant mieux, nous aurons une **meilleure information** qui nous permettra de planifier de **meilleures décisions**. Ainsi, nous offrirons de **meilleurs soins** de santé à nos patients.

Votre participation est essentielle.

Les données sont tirées des formulaires de demande ou de renouvellement de permis. En vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, vous devez fournir les renseignements demandés dans le formulaire. Nous vous invitons à prendre le temps de répondre complètement à toutes les questions.

Ensemble, nous pouvons créer le meilleur système de soins de santé qui soit.

Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le www.healthforceontario.ca

ce que  vous faites
compte

Meilleure information.
Meilleures décisions.
Meilleure santé.